



BORDEREAU DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE - 2022

Solde de 13% affecté aux établissements de formations technologiques et professionnelles
Décret n°2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

RENSEIGNEMENTS

Votre Entreprise :

Établissement bénéficiaire :

ENSEMBLE SCOLAIRE STELLA MARIS
LYCÉE
AVENUE ABBE CESTAC
64600 ANGLET

Siren/Siret :

Contact de l'entreprise :

Nom : Prénom :

Tel : Email :

Votre masse salariale 2021 :
x 0,68 X 13% =

Montant de Votre Versement :
Au profit du LYCÉE STELLA MARIS

Code UAI du LP : 0641663K
Code UAI du LT : 0641441U

Mode de règlement :

Virement

IBAN : FR76 1333 5000 4008 0004 5067 092

BIC : CEPAFRPP333

Mentionner votre n° de Siret en libellé de virement.

Mode de règlement :

Chèque

N° À l'ordre de : LYCÉE STELLA MARIS